

Nos Institutions,—Notre Langue,—Nos Lois.

Le Courrier de Saint-Hyacinthe

ST-HYACINTHE, 26 AVRIL 1913

Au régime de l'eau.

XXIX
ENCORE LA TUBERCULOSE

Un soir il y avait foule dans la salle de conférence. Un médecin traitait la question suivante "de nos petits ennemis et de nos grands maux." C'était tout simplement le sujet de la tuberculose : les petits, les infiniment petits ennemis, les microbes ; les grands maux ; la tuberculose, maladie contagieuse et mortelle. J'ai retenu ses conclusions :

1o La tuberculose n'est pas véritablement une maladie héréditaire ;
2o Tout le monde est en lutte contre les microbes et la maladie s'acquiert ;
3o Il en est qui naissent cependant avec une prédisposition à la tuberculose ;

4o Cette prédisposition peut cependant être combattue par un bon régime ;
5o La maladie est curable dans un très grand nombre de cas ;
6o Mais les plus facilement terrassés par le terrible microbe ce sont les alcoolisés.

"L'alcoolisme, a écrit le Dr Rousseau de Québec, est l'un des plus grands artisans connus des déchéances organiques. Je fait de l'homme qu'il altère jusque dans les moelles, la proie facile d'infections multiples. L'alcoolisme affectionne en particuliers la tuberculose et il l'entraîne fréquemment à sa suite ; mais la tuberculose peut se passer de lui et il me paraît opportun de l'enseigner hautement, afin que, dans les luttes, même triomphantes, on ne s'abuse pas jusqu'au point de croire étouffer en même temps la tuberculose."

Nous ne prétendons pas affirmer que l'alcoolisme est seul responsable du fléau de la tuberculose, mais qu'il en est cependant le plus terrible auxiliaire comme les chiffres suivants le démontrent, et comme l'affirment les savants.

L'éloquence des chiffres

Les statistiques du Dr Jacquet montrent 71 alcooliques sur 100 phthisiques observés dans les hôpitaux.

Les observations de Barbier, de Callier, de DeLavarenne, de Brunon, etc., montrent 70 à 90% alcooliques devenant phthisiques.

En 1900, au Congrès des Sciences naturelles et médicales de Bruxelles, le Dr Wobo rapporte l'histoire de 12 familles dans chacune desquelles un des parents, et quelquefois les deux étaient alcooliques ; sur 37 enfants, à environ meurent tuberculeux ;

M. le Dr de Laverenne donne en exemple l'histoire d'une famille composée du père et de la mère, tous deux alcooliques, et de 13 enfants ; le père et la mère deviennent tuberculeux ; sur les 13 enfants, 7 meurent de méningite ; 6 survivent, mais sont tuberculeux.

Le travail du Dr Lancereaux à l'Académie de Médecine trouve ici sa place : "Les causes prédisposantes de la tuberculose, notées par nous dans 2,192 cas personnels sont, dit-il :

Alcoolisme.....	1,229
Aération insuffisante, et privation, etc.....	824
Hérédité probable.....	93
Contagion.....	46
Total.....	2,192

ALCOOLISME. — De l'analyse de 1,229 cas de tuberculose chez les alcooliques il résulte :

1o La tuberculose du buveur s'observe surtout entre 25 et 50 ans, elle est plus fréquente chez l'homme que chez la femme.

2o Elle frappe en général des individus robustes, mais dénués par l'alcoolisme.

3o Elle procède, presque toujours, par poussées successives, parfois elle revêt les formes aiguës et généralisées.

Au point de vue de la nature des boissons alcooliques nous notons :
Boissons avec essence..... 239
Essences et alcool..... 254
Alcool..... 91
Alcool et vin..... 93
Vin..... 164
Intoxications mixtes, alcool vin et essences..... 388
1,229

D'un autre côté, la recherche du degré de fréquence de la tuberculose, par rapport au nombre des buveurs, nous donne les chiffres suivants :

Parmi 1,984 alcooliques nous comptons 853 tuberculeux, ce qui donne pour les hôpitaux de Paris, le chiffre effrayant de 1 tuberculeux pour 2,32 alcooliques, et ce qui conduit à dire que le plus grand danger de l'alcoolisme est la tuberculose. Cité d'après le Dr Raoul Brunon, Directeur de l'Ecole de Médecine de Rouen.)

Un fait acquis à la science c'est que l'alcoolisme des parents prédispose les enfants à la tuberculose.

Ces faits notés par des savants qui sont peu suspects de parti pris semblent établir un rapport de cause à effet entre l'alcoolisme et la tuberculose, et il est bien difficile de ne pas admettre que l'alcoolisme ne soit un des facteurs principaux de l'effroyable propagation de la peste blanche.

Trop tard peut-être, les Gouvernements où des ministres s'amuse à calculer les recettes que peut produire l'impôt sur l'alcool réaliseront tous les maux que l'alcool engendre. Quand ils voudront y porter remède, ils se trouveront fort embarrassés, car la charité privée se trouvera impuissante, un jour, à secourir seule, les familles des ivrognes, les légions d'enfants qui naissent épileptiques, infirmes, scrofuleux et tuberculeux, qui deviendront, avec les aliénés, une terrible charge pour l'état.

Combattre l'alcoolisme c'est donc combattre pour autant les ravages produits par la première grande cause qui favorise la tuberculose. Une fois de plus nos lecteurs trouveront qu'on a tout à gagner en vivant sobriement au régime de l'eau.

22 Avril 1913. C. D.

LA TYPHOÏDE ET L'EAU

Voici comment la rédaction de la revue américaine "Popular Mechanics" présente à ses lecteurs un article du Dr Allan McLaughlin, du service national d'Hygiène des Etats-Unis.

"Deux fois et demi autant de cas de typhoïde aux Etats-Unis par 1000 de population, qu'il y a de cas de peste aux Indes.

"Huit fois plus de décès causés par la typhoïde aux Etats-Unis en deux années, que de morts par le choléra en Italie durant l'épidémie du choléra à la même époque.

"Pour un nombre égal de citoyens près de quatre fois plus de morts chez les américains que parmi les populations les plus denses de l'Europe.

"Ces faits surprenants, devraient convaincre l'Amérique que la prévalence de la typhoïde est sa plus grande disgrâce nationale (?),—car faire disparaître cette maladie est une tâche facile. Un approvisionnement d'eau pure fera cesser ses ravages instantanément.

"New York dépense \$125,000,000 pour l'établissement d'un réservoir qui emmagasinera l'eau de plus de la moitié de la région des Catskills, et dans la construction d'un tunnel dans le roc vif, de 100 milles de longueur, pour fournir l'eau pure des montagnes à sa population. La ville de Los Angeles, est allée chercher son approvisionnement dans les Sierras au chef couvert des neiges, et s'est assuré dans la rivière Owen un approvisionnement qui suffira d'ici

à cent ans. San Francisco veut éclairer la vallée Hetch-Hetchy du Parc National Yosemite pour se créer un réservoir d'eau pure qui ne manquera jamais. Toutes les petites villes se construisent des aqueducs et des appareils d'assainissement (purification plants) pour avoir de l'eau débarrassée des germes de la typhoïde.

"L'article préparé par le Dr Allan McLaughlin, du service d'Hygiène Américain, expose exactement les dangers de l'eau contaminée ; c'est le premier d'une série écrite pour la Popular Mechanics. Le Dr McLaughlin est connu comme étant probablement le meilleur expert (authority) en ces matières aux Etats-Unis. Ses travaux pour le compte du service de la Santé Publique ont été remarquables, et ont amené sa nomination au poste d'aviséur spécialiste de la Commission Internationale qui s'occupe de la contamination des eaux limitrophes entre les Etats-Unis et le Canada."

Et l'article ainsi présenté par la revue débute comme suit :

"La question des approvisionnements d'eaux contaminées par les égoûts est inséparablement liée à la question de la prévalence excessive de la typhoïde aux Etats-Unis.

"Les eaux contaminées sont la cause de la proportion trop considérable des cas de dysenterie, de l'augmentation générale de la mortalité,—et sont aussi un facteur signalé (significant) de la mortalité infantile ; MAIS LES CAS DE FIEVRE TYPHOÏDE CONSTITUENT LA PLUS GRANDE PROPORTION DES PERTES QUE L'ON DOIT ASSIGNER AUX EAUX CONTAMINÉES."

Quelle eau buvons-nous à Saint-Hyacinthe ? Celle de l'Yamaska.

Qu'est-ce que l'Yamaska ? Une rivière, à deux branches principales d'environ 75 milles de longueur chacune, qui sert d'égoût—grand collecteur à une riche région bien cultivée, bien égoutée, et dans laquelle chaque dégel l'hiver et chaque coup de pluie l'été, lancent par la voie des cours d'eau, toutes les solutions tirées des abondants tas de fumiers de la région, et en nature toutes les immondices innombrables attrapées par ces cours d'eau, ou qu'on y jette ou qu'on y conduit sans scrupule. Voilà pour l'apport le plus clair des campagnes.

L'Yamaska est bordée de plusieurs villes et villages florissants, pourvus, à peu près tous de systèmes d'égoûts, et où l'on applique l'axiome du "Tout à l'égoût," dans l'Yamaska : St-Césaire, Farnham, Granby, Waterloo, St-Pie, Upton, Acton-Vale, Roxton-Falls pour ne mentionner que les principaux centres nous fournissant nos eaux supérieures. Voilà pour l'apport des villes.

Et comment veut-on qu'il en soit autrement ? Notre région toute entière s'égoûte à l'Yamaska... parce que la pente y mène !

Mais est-ce bien une raison pour continuer à boire sans protester l'écœurante et malodorante décoction que nous roule l'Yamaska, et qu'entretiennent les poussières de fumier des routes qui la longent, soulevés par tous les véhicules qui y voyagent, et l'action des yachts de plaisance qui turbinent de leurs hélices et de leurs vagues les vases engraisives de ses fonds.

Est-ce bien une raison, pour enregistrer silencieusement, toutes ces morts, causées par la typhoïde, et par combien peut-être d'autres maladies contractées au régime de l'abominable eau de l'Yamaska.

Notre population serait douloureusement étonnée si quelque statisticien mettait devant elle le relevé des morts arrivées par la typhoïde à St-Hyacinthe.

Notre Conseil de Ville qui se réveille généralement un peu tard, ont l'excellente idée un bon jour d'installer des filtres. Mais, à encore pour n'avoir pas suffisamment étudié son affaire, on dépense pas mal d'argent sans grand résultat : quand

l'eau est trop sale, les filtres "se bouchent", et l'on ne filtre pas.

Dans l'état de choses actuelles, un changement s'impose et à courte échéance.

Nous avons souvent ajourné un cri d'alarme, pour ne pas faire tort à notre ville.

Mais tous ces avertissements qui se succèdent les uns aux autres, nous font un devoir de parler.

Que faut-il faire ?

1o Ne pas boire de l'eau de l'Yamaska avant qu'elle ait bouilli ou qu'elle ait été filtrée dans de vrais filtres en porcelaine ou autres terres cuites spéciales, est la précaution immédiate qui s'impose avant toute autre. Et ce conseil s'adresse avant tout aux étrangers qui ne sont pas acclimatés à St-Hyacinthe.

2o On peut faire mieux : il existe dans la ville à plusieurs endroits des puits forés qui fournissent de l'eau excellente, très pure, prise à la surface des schistes ardoisiers qui forment l'assise de toute notre région.

Le Séminaire de cette ville et le collège du Sacré-Cœur, ont vu disparaître la typhoïde à peu près totalement depuis qu'ils fournissent l'eau de ces puits à leurs élèves. Aux établissements Chalifoux et Bertrand, nombre de gens vont chercher l'eau à boire excellente qu'on tire de semblables puits. Plusieurs citoyens se sont aussitôt percer de ces puits.

Nous croyons que le Conseil de Ville rendrait un très grand et un très justifiable service aux quartiers les moins favorisés en faisant installer quelques puits de ce genre à l'usage du public.

Toutes nos industries feront un excellent placement en mettant de cette belle eau filtrée et fraîche des couches profondes, à l'usage de leurs employés.

Les "maladies de l'été" (summer complaints) sont des cas d'infection des intestins par des eaux contaminées : et l'efficacité des employés est compromise d'au'ant.

Voilà pour les particuliers. Quand au Conseil de Ville comme il a d'ordinaire une méfiance déraisonnable des opinions du COURRIER, nous lui conseillons de ne rien faire du tout. Il résultera peut-être de notre avis, un bon mouvement de sa part.

C'est une mesure radicale qui s'impose avec une installation de filtres, qui filtreront tout le temps, afin que si l'on entretient des régnances à boire les teintures et les solutions de l'Yamaska, on puisse au moins s'en servir pour les lavages hygiéniques.

LA BANQUE DE ST-HYACINTHE

DEMANDE D'ENQUÊTE.

M. Jos. Rainville, député de Verchères, devant le Comité qui s'occupe du projet de la refonte de la loi des Banques, a formellement porté une accusation contre l'Association des Banques au sujet de la visite faite ici le 22 juin 1908 par M. Knight, son représentant. Les paroles significatives dont se serait servi M. Knight à l'adresse des directeurs sont citées comme suit par la Patrie :

"Very well, gentlemen, you will have to close your doors any way. The Minister of Finances will be advised accordingly, and your paper will be refused."

M. Rainville a appuyé sa demande de la lettre suivante, de M. J. N. Cabana, notre ancien concitoyen :

Montréal, 23 avril 1913.
Monsieur le directeur de la Patrie.

Cher monsieur, Voulez-vous m'accorder l'hospitalité dans vos colonnes pour compléter les déclarations que j'ai faites sur la fermeture de la banque de Saint-Hyacinthe dans ma lettre du 19 mars. Je vois par la Gazette de ce matin que l'attention du comité des banques a été attirée sur la situation faite à la banque de Saint-Hyacinthe par l'Association des banques. Sur cette affaire, je possède

de des renseignements additionnels qu'il me semble utile de communiquer au public.

Si vous me le permettez, je vais vous mettre au courant de ce qui s'est passé à Saint-Hyacinthe immédiatement avant la fermeture de la banque, d'après les informations qui m'ont été fournies par deux directeurs.

Le 22 juin, 1908, un des officiers de l'Association, M. Knight, arrivait à Saint-Hyacinthe vers les 9 heures du soir et convoquait d'urgence la direction de la banque. A cette assemblée extraordinaire, il exposa le but de sa visite et fit connaître le vœu de l'Association. En deux mots, il demanda aux directeurs de voter une résolution décrétant une suspension de paiements immédiate. Les directeurs s'opposèrent, discutèrent, et finirent par se révolter contre l'ultimatum de l'Association. Et la réponse de l'Association, par la bouche de son émissaire, fut celle-ci, ou quelque chose d'équivalent :

"Very well, gentlemen, you will have to close your doors anyway. The minister of Finance will be advised accordingly, and your paper will be refused."

Que signifiaient ces paroles, sinon que le mot d'ordre était donné ? Si son papier devait être refusé, une course sur la banque était inévitable, et sans le secours des autres banques, une course devait forcément conduire la banque à la fermeture, avec des conséquences plus désastreuses.

Les directeurs durent se résigner, et le lendemain, 23 juin, les portes de la banque restèrent closes.

N'était ce pas, de la part de l'Association des banques, un acte d'injustifiable tyrannie ! L'Association avait permis à la banque de Saint-Hyacinthe de continuer ses opérations lorsqu'elle était dans une situation financière beaucoup plus précaire. Vers 1900, la banque, pour sauvegarder une créance, avait été obligée d'acheter le chemin de fer des Comtés-Unis et d'exploiter elle-même cette entreprise où \$300,000 de son capital était immobilisé.

Alors la banque était sérieusement embarrassée. En 1902, le chemin de fer fut vendu à Hodge & White, pour le compte du Rutland, mais le prix d'achat ne fut pas payé. Le chemin fut en définitive vendu par le shérif, avec les autres trônçons du Québec Southern, au prix de \$1,051,000. Sur ce montant, la banque réclamait \$600,000, mais le tribunal ne lui attribua que \$331,000. La banque interjeta appel, et au moment de la fermeture, l'affaire était soumise au jugement du Conseil Privé.

Mais, en 1908, la banque n'avait qu'à le vouloir pour rentrer en possession de \$331,000, ce qui rendait sa position incomparablement meilleure qu'en 1900, lorsque le chemin de fer, mis aux enchères, lui avait été adjugé au prix de \$185,000.

Au surplus, puisque cette banque était solvable, comme la liquidation l'a démontré, pourquoi ne lui a-t-on pas donné la chance de profiter du délai de 90 jours que lui accordait la loi pour concentrer ses ressources et se relever ?

Je vois dans la Gazette cette question que l'on met dans la bouche du ministre des finances :

"Voulez-vous dire, vraiment, que l'Association des banques a forcé les directeurs de la banque de Saint-Hyacinthe de fermer leurs portes ?" C'est absolument ce que mes renseignements me permettent d'affirmer.

J. N. CABANA,
Inspecteur de la liquidation.

Conseil-de-Ville

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal de la cité de Saint-Hyacinthe, tenue vendredi le 18 courant aux lieu et heure ordinaires.

Son honneur le maire Paul F. Payan occupe le fauteuil présidentiel.

Tous les échevins sont présents, à l'exception de M. Marchesseault. Le procès verbal de la dernière séance est lu et approuvé à l'unanimité.

Conformément à l'avis qu'il en donne à la séance précédente, M. Fontaine propose :

Que le règlement No 34 concernant les matières explosibles et certaines marchandises en dépôt, soit amendé comme suit :

En ajoutant à la fin du paragraphe 1 les mots suivants :
Personne ne gardera de la gazoline et autres matières explosibles, pour des fins non commerciales, en

quantité excédant pas cinq gallons, qu'à la condition que ces matières soient contenues dans un vase de métal hermétiquement fermé.

Personne ne gardera, pour des fins commerciales ou autres, de la gazoline et autres matières explosibles, à moins qu'elles ne soient contenues dans un réservoir de métal, complètement recouvert d'au moins deux pieds de terre et placé dans un appartement isolé, bien aéré et expressément adopté à cet objet au moyen de bords soulevés ou autres moyen de manière à empêcher ces matières explosibles de s'écouler au delà des lieux où elles sont gardées ou emmagasinées.

Ces matières seront extraites de ces réservoirs au moyen d'un tube de fer n'excédant la terre les recouvrant. Ce tube de fer devra être soudé au réservoir et être muni, à sa partie supérieure, d'un bouchon fermant hermétiquement.

En ajoutant à la fin du paragraphe 3 les mots suivants :

"Il est strictement défendu de mesurer ou peser la gazoline ou autres matières explosibles ou d'ouvrir les vaisseaux les contenant, après la tombée du jour, et de se servir, pour faire les dits mesurages, pesage ou ouverture de vaisseaux, de la lumière du gaz, de lampes, de chandeliers ou autres lumières artificielles et de fumer dans les endroits où sont déposées ou emmagasinées ces matières."

En ajoutant après l'article 3 le paragraphe suivant :

"3a Personne ne pénétrera ou n'entrera dans un appartement ou de la gazoline ou autres matières explosibles sont déposées, à moins d'être le propriétaire ou le commis de l'établissement."

Cette motion est secondée par M. Bourbeau et elle est adoptée à l'unanimité.

M. Amyot propose, secondé par M. Côté que le trésorier soit autorisé à emprunter sur billet portant intérêt à un taux annuel n'excédant pas cinq pour cent, une somme de mille piastres, afin de rembourser même montant dû à Melle Marie-Louise Gosselin, par billet du quatre avril, mil neuf cent sept. Adopté.

Lecture est donnée d'une lettre de M. C. P. Dubuc, relativement à la confection des bons chemins dans la cité. Laisse sur la table pour étude.

Lecture est donnée d'une lettre du Ministre de la Voirie, au sujet du cours de confection du macadam, qui sera donné à Knowlton, comté de Brome à compter du 23 avril courant.

M. Charpentier propose, secondé par M. Dussault que M. Domina Bachand soit choisi pour suivre ce cours de confection de macadam. Adopté.

Le greffier donne avis que des licences de restaurants de liqueurs douces et crème à la glace sont demandées par MM. Georges Richer, Horace Robinson, H. P. Tourigny, Lee Hing Yuen et Madame E. W. Cusson et qu'aucune opposition n'a été produite. M. Amyot propose secondé par M. Jacques que ces licences soient accordées. Adopté.

M. Jacques quitte alors son siège avec la permission du conseil.

Lecture est donnée d'une lettre de plusieurs manufacturiers installés au Nord-Ouest de la voie ferrée du Grand Tronc demandant l'appui du conseil dans les démarches qu'ils font pour faire disparaître les hangars qui sont situés dans la cour du Grand Tronc, en face de leurs manufactures. M. Messier propose, secondé par M. Côté que le greffier de la cité de Saint-Hyacinthe soit autorisé à demander à la compagnie du chemin de fer du Grand Tronc, s'il est possible de faire transporter ailleurs les hangars qui n'appartiennent pas à cette compagnie et qui sont situés du côté nord-ouest de sa voie ferrée en face des manufactures de The Canadian Pipe Organ Company Ltd., The E. T. Corset Company Ltd., The Duhamel Rattan Fur Co. Ltd.

Ces hangars nuisent beaucoup à ces manufacturiers et présentent un aspect désagréable. Adopté. M. Amyot votant contre.

Lecture est donnée d'une requête des charretiers employés par la cité, demandant une augmentation de salaire de 50 cents par jour. M. Amyot propose, secondé par M. Bourbeau que le comité de la voirie soit autorisé à fixer le salaire des charretiers et à transmettre ses ordres au chef de police. Cette motion est perdue sur la division de 5 à 3. Ont voté pour la motion : MM. Bourbeau, Amyot et Messier. Ont voté contre la motion : MM. Charpentier, Dussault, Payan, Côté et Fontaine.

M. Fontaine donne avis qu'à la

(Suite sur la 2ième page)

Le Courrier de Saint-Hyacinthe

Journal Hebdomadaire... est imprimé et publié, en la Cité de St-Hyacinthe, rue Ste-Anne, No 70, par J. de L. TACHÉ, da domicilié en la dite Cité, de St-Hyacinthe.

ABONNEMENT... \$1.00 par an, Canada et Etats-Unis.

(Suite de la 1ère page)

prochaine séance de ce conseil il proposera l'adoption du règlement suivant, après lecture des lettres de M. Rémi Gervais en date du 14 mars et 9 avril courant.

Considérant que M. Rémi Gervais, commerçant de la cité de St-Hyacinthe, a représenté au Conseil Municipal de cette cité, par sa requête du 14 mars 1913, qu'il avait l'intention de construire et exploiter, dans les limites de cette cité, une manufacture d'effilochage (shoddy mill), si la cité de St-Hyacinthe, lui faisait un prêt de huit mille piastres, portant intérêt au taux annuel de 5 pour cent et remboursable à raison de six cents piastres par année, en acompte du capital et de plus tous les intérêts échus.

Considérant que M. Rémi Gervais s'engage à construire cette manufacture et des dépendances sur les lots portant les numéros 709 et 103 du cadastre hypothécaire de la cité de St-Hyacinthe.

Considérant que M. Rémi Gervais s'engage à employer en même temps, dans la deuxième année de la mise en opération de cette manufacture au moins 25 ouvriers et ouvrières et à leur payer annuellement \$10,000 de gages à continuer à remplir cette obligation jusqu'au paiement intégral de la dite somme prêtée.

Considérant que M. Rémi Gervais s'engage à installer dans la dite manufacture, des machines lui appartenant en propre, sans aucun lien de droit quelconque envers qui ce soit, d'une valeur d'au moins \$1500.

Considérant que, pour garantir le remboursement de la susdite somme de \$10,000 piastres et intérêts et l'exécution de toutes les obligations qu'il contracte par le présent règlement, M. Rémi Gervais s'engage à transporter les dites machines à la cité de St-Hyacinthe et à lui donner une première hypothèque sur les immeubles suivants :

(a) Le susdit terrain, la manufacture, le pouvoir d'eau et tout ce qui fera partie de cet immeuble; (b) une maison sise sur la rue St-François et construite en briques sur les lots portant les numéros 111 et 112 du dit cadastre hypothécaire; (c) sur une bâtisse seulement, sise sur la rue St Antoine, et construite en bois sur une partie du lot portant le No 320 du dit cadastre hypothécaire.

Considérant que tous les immeubles hypothéqués à la garantie susdite devront valoir au moins la somme de \$12,000 d'après l'estimation qui en sera faite avant le prêt, par le conseil municipal ou par les personnes qu'il nommera à cette fin.

Considérant que M. Rémi Gervais s'engage à prouver avant le prêt de la susdite somme, à la satisfaction du dit conseil, qu'il est propriétaire absolu de tous les immeubles hypothéqués en faveur de la dite cité de St-Hyacinthe sont libres de tous privilèges hypothécaires et dettes.

Considérant que le conseil municipal sera le seul juge de la valeur des dits immeubles et machines et de la légalité des titres et autres documents.

Considérant que M. Rémi Gervais s'engage à transporter, en faveur de la cité de St-Hyacinthe des polices d'assurance, émises contre les accidents du feu, sur les immeubles hypothéqués et les machines transportées en garantie, pour un montant d'au moins \$6,000.

Considérant que les dites polices d'assurance devront être émises par les compagnies désignées par le dit conseil municipal et réparties à la satisfaction de ce dernier.

Considérant que M. Rémi Gervais demande que les constructions qui seront érigées sur les dits Nos. 709 et 103 soient exemptées de taxes municipales, exemption faite des charges d'eau, pour une période de dix années à compter de la mise en opération de cette manufacture.

Considérant que M. Rémi Gervais s'engage à commencer la construction de cette manufacture et dépendances immédiatement après l'adoption de ce règlement, et à en continuer l'édification avec toute la célérité possible, et à la mettre en opération aussitôt qu'elle sera terminée.

gations préliminaires du dit prêt et sur signature de l'hypothèque dont il est question ci-dessus, une somme de huit mille piastres, portant intérêt annuel de cinq pour cent et remboursable à raison de \$600.00 par année, en acompte du capital, et de plus les intérêts échus.

2o Le premier paiement des intérêts et de l'acompte du capital devra se faire un an après la signature du dit acte hypothécaire et chaque autre paiement devra se faire à l'époque correspondante de chaque année subséquente.

3o La cité de St-Hyacinthe s'engage à exempter les constructions qui seront érigées sur les dits lots Nos. 709 et 103, de taxes municipales, exception faite des charges d'eau pour une période de 10 années, à compter de la mise en opération de cette manufacture.

4o Dans le cas d'incendie total ou partiel de tout ce qui sera couvert par les polices d'assurances transportées à la cité de St-Hyacinthe, cette dernière gardera ce qu'elle retirera des compagnies d'assurances et l'imputera en paiement des intérêts alors échus et en acompte du capital s'il y a surplus.

5o Le dit Rémi Gervais s'engage à faire tout ce qui est mentionné ci-dessus.

6o Le dit Rémi Gervais s'engage à permettre à toutes personnes choisies par le dit conseil, l'examen des livres de comptabilité de cette manufacture, aux fins de constater le montant des salaires annuels que le dit Rémi Gervais aura payé à ses ouvriers et ouvrières, et le nombre de ses employés.

7o Le dit Rémi Gervais s'engage à terminer la construction de cette manufacture et dépendances et à donner à la cité de St-Hyacinthe la garantie hypothécaire ci-dessus mentionnée, avant le 1er octobre 1913.

8o A défaut par le dit Rémi Gervais de remplir aucune des obligations ci-dessus énumérées, il perdra tous droits aux avantages stipulés en sa faveur par le présent règlement et la cité de St-Hyacinthe aura le droit de réclamer immédiatement et sans aucune mise en mesure, tout ce qui lui sera alors dû en capital, intérêts et déboursés.

9o Le dit Rémi Gervais devra donner, dans les 8 jours qui suivront l'entrée en vigueur de ce règlement, avis par écrit de l'acceptation finale, à défaut de quoi le présent règlement deviendra annulé et abrogé à toutes fins que de droit.

10o La dite somme de \$8 000 sera prise à même les fonds généraux ou pourra être empruntée suivant la loi.

11o Son Honneur le maire et le greffier sont autorisés à signer tous contrats à cette fin.

12o Le présent règlement aura force et effet, lorsqu'il aura été approuvé, en la manière prescrite par la loi, par la majorité en nombre et en valeur des électeurs propriétaires cotisés de la cité de St-Hyacinthe qui auront voté.

Lecture est donnée des lettres de M. M. Duckett et Champagne au sujet du renouvellement de l'assurance des bouillottes de l'aqueduc. Laissez sur la table.

Lecture est donnée d'une requête de la Chambre de Commerce de St-Hyacinthe, à propos des chemins et trottoirs. Laissez sur la table.

Lecture est donnée d'une lettre du Crédit Maritime à propos des rues de Bourg Joli. Laissez sur la table.

Lecture est donnée d'une lettre de M. D. T. Bouchard, à propos de l'établissement d'une manufacture de chausseries. Laissez sur la table.

M. Jacques prend alors son siège.

M. Jacques propose secondé par M. Bourbeau, que le greffier demande à la Cie du Gaz Electricité et Pouvoleur le prix qu'elle chargera par semaine, à la cité de St-Hyacinthe, pour le courant électrique qu'elle fournit annuellement pour l'éclairage municipal. Adopté.

Lecture est donnée des comptes municipaux. Il est décidé unanimement de ratifier le paiement des comptes préalablement acquittés et de payer les autres.

Le conseil s'ajourne en séance régulière à vendredi le 25 avril courant.

SANG IMPUR AU PRINTEMPS

Le passage de l'hiver laisse les gens faibles et déprimés.

Lorsque l'hiver disparaît, nombre de personnes se sentent faibles, déprimées et faciles à fatiguer. Il manque au corps cette force et cette énergie vitales que le sang pur seul peut donner.

Les Pilules Roses du Dr Williams constituent du sang et un tonique pour les nerfs bon pour toutes l'année, mais leur utilité se fait surtout sentir au printemps. Chaque dose contribue à faire un sang nouveau, riche et rouge. Le retour des forces accompagne leur emploi et la vigueur et un air de bonne santé ne tardent pas à paraître.

Il n'y a qu'une chose à faire pour remédier à l'anémie : c'est d'acquiescer plus de sang. La nourriture est l'élément dont est fait le sang, mais les Pilules Roses du Dr Williams doublent la valeur de la nourriture que nous prenons. Elles donnent des forces, tonifient l'estomac et les organes digestifs, éclaircissent le teint, le débarrassent des boutons, éruptions et clous et éliminent les poisons du rhumatisme.

Si vous êtes pâles et blêmes; si vous vous sentez continuellement fatigué, à bout d'haleine au moindre exercice, si vous souffrez de maux de tête et de dos; si vous êtes irritable et nerveux; si vos articulations vous font mal; si votre appétit fait défaut et que votre nourriture ne vous nourrisse pas et que votre sommeil ne vous expose pas, les Pilules Roses du Dr Williams vous rendront bien. Voilà pourquoi c'est le but spécial des Pilules Roses du Dr Williams; voilà pourquoi c'est le meilleur remède au printemps. Si vous sentez le besoin d'un tonique à cette saison, faites un essai judicieux des Pilules Roses du Dr Williams, et vous aurez la joie de jouir d'une nouvelle santé, de nouvelles forces et d'une énergie nouvelle. Que la température difficile de l'été ne vous trouve pas faible et malade. Remontez-vous le système maintenant à l'aide des Pilules Roses du Dr Williams—les pilules qui fortifient.

Demandez les Pilules Roses du Dr Williams pour les personnes pâles, et ne vous laissez pas passer autre chose. Si votre marchand ne vend pas de ces pilules, elles vous seront envoyées par la poste, franco, à 50c la boîte ou six boîtes pour \$2.50 par la Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont.

LE CENTENAIRE D'OZANAM

Programme des réunions organisées à Québec par le Conseil supérieur du Canada de la Société St Vincent de Paul

Samedi, 26 avril De 4 à 6 heures de l'après-midi réception au Bureau du Conseil Supérieur, au Patronage, 62 Côte d'Abraham, des confères venus de la Province de Québec et des autres provinces du Canada.

Dimanche, 27 avril Matin A 8 heures du matin, messe solennelle dans la chapelle du Patronage, 62 Côte d'Abraham, célébrée par S. G. Mgr l'Archevêque de Québec. Sermon par S. G. Mgr P. E. Roy, Evêque Auxiliaire de Québec; Éloge funèbre de Frédéric Ozanam. A 7 heures précises du soir, à la Basilique, grande assemblée générale, sous la présidence de S. G. Mgr L. N. Bégin, Archevêque de Québec.

I.—"La Société de Saint-Vincent de Paul", par le président du Conseil Supérieur du Canada. II.—"Panégyrique de Frédéric Ozanam", par le R. P. Hage, provincial des Dominicains. III.—"Eloge de Frédéric Ozanam" (en anglais), par le président du Conseil particulier d'Ottawa, Sir Charles Fitzpatrick, juge en Chef de la Cour Suprême du Canada. IV.—Allocution, par S. G. Mgr l'Archevêque de Québec. V.—Bénédiction du T. S. Sacrement et vénération d'une relique de Saint Vincent de Paul.

Lundi, 28 avril A 8 heures, messe de communion dans la chapelle du Patronage, 62, Côte d'Abraham, célébrée par Mgr H. Têtu, aumônier général de la Société.

Après-midi Visite des institutions de charité de la ville de Québec par les délégués et les officiers de la Société. —Départ du patronage, 62 Côte d'Abraham, à une heure et demie précise.

A 7 1/2 heures du soir, séance solennelle, dans la grande salle du Patronage, sous la présidence de S. G. Mgr P. E. Roy.

(Cette séance a été généralement préparée par les Frères de Saint Vincent de Paul).

I.—"Une page d'histoire de France." II.—Panégyrique de Frédéric Ozanam, par le R. P. Ange-Marie, Provincial des Franciscains. III.—"Le Pater" IV.—Chant à St-Vincent de Paul.

L'ASSOCIATION CANADIENNE DES PRODUCTEURS DE SEMENCE

Le huitième rapport annuel de l'Association canadienne des producteurs de semence, que distribue actuellement le bureau des publications du Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa, est rempli de sujets d'un intérêt captivant, non seulement pour ceux qui s'occupent de la production de semences de choix

DOULEURS MATERNELLES Gare aux conséquences si la femme n'a pas le soin de s'assurer une réserve de forces. Avec les PILULES ROUGES

Et les bons conseils des Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine la santé de la femme est protégée.

Le fardeau de la maternité n'est pas une épreuve légère; et si l'on voit souvent chez nous des jeunes femmes pâles, épuisées, vieillies avant l'âge, c'est la plupart du temps en raison de la grandeur de cœur et du désintéressement d'elles-mêmes avec lesquels elles obéissent à leur tâche sociale.

Louons-les, c'est très bien; félicitons-les, c'est très juste, mais aussi songeons à elles et n'oublions pas que leur avenir et celui de la race dépend des soins que nous saurons leur donner. Songeons que leur rôle est lourd et épuisant, renouvelons leurs forces, remontons leur courage et entourons-les d'un soin jaloux.

Les Pilules Rouges, c'est la force qui s'infiltré dans le sang; la vigueur qui coule dans les veines; la vie qui grimpe le long des nerfs!

Jeunes mères qui relevez de maladie, prenez les Pilules Rouges et vous aurez de prompts rétablissements, des relevailles heureuses, devant vous s'ouvrir un avenir heureux et fortuné.

Lisez les témoignages suivants de femmes qui ont essayé et qui savent :



Mme GEORGE DELISLE, 2428 RUE ST-ANDRÉ, MONTREAL

"Après la naissance de chacun de mes enfants, j'étais sujette à des hémorragies considérables qui, tout naturellement, m'affaiblissaient outre mesure.

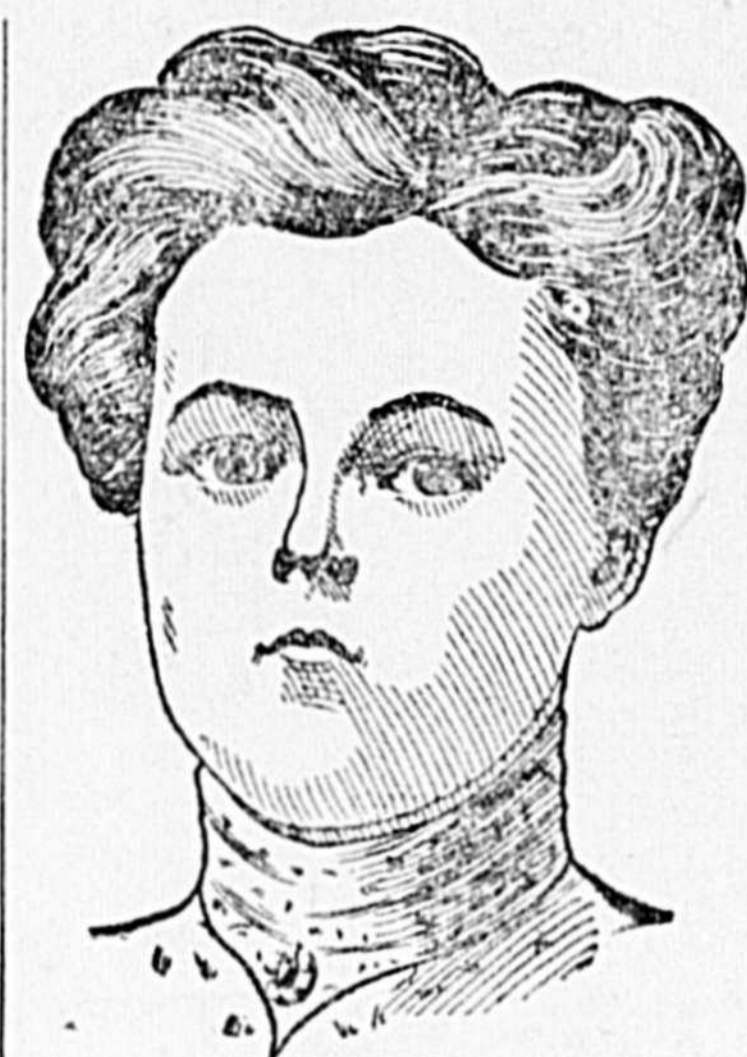
Il arriva même que je passai au lit trois mois consécutifs. J'étais tellement nerveuse que je dormais à peine. De fréquentes palpitations de cœur me tenaient dans un état de surexcitation continu.

J'endurai aussi de bien fortes douleurs d'estomac, des maux de tête, de cotés, etc.

Les médecins qui me soignaient, ils étaient deux, n'entretenaient que très peu d'espoir de me sauver. Et c'est sur leurs conseils que je dus abandonner de tenir maison. J'étais devenue presque impotente.

A ce moment je commençai à faire usage des Pilules Rouges et dès que je me fus mis exclusivement sous les soins des médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, ceux-là même qui m'avaient recommandé de prendre des Pilules Rouges, je commençai à gagner des forces.

Toute une année j'ai bien suivi le régime ordonné et n'ai pas manqué de prendre mes Pilules Rouges. J'étais devenue une toute autre personne, forte, vigoureuse et très bien sous tout rapport. Voilà maintenant quelques années que je me maintiens en parfaite santé."—Dame GEORGES DELISLE, 2428 rue Saint-André, Montréal.



Mme GEO. DUBOIS, 48 MAPLE, ST. JOHNSBURY VT.

Depuis mon mariage j'ai fait usage des Pilules Rouges avant la naissance de chacun de mes quatre enfants et chaque fois je leur dois d'avoir passé heureusement par les épreuves de ces grandes occasions.

Cette position me mettait chaque fois dans un état lamentable. Je devenais faible au point de ne pouvoir rien faire. Les palpitations m'étouffaient et m'accablait. Quand je me sentais trop déprimée, je faisais immédiatement usage des Pilules Rouges et j'en prenais toujours une douzaine de boîtes, plusieurs mois avant la naissance de chaque enfant.

L'effet était infaillible. Aussitôt que je me soumettais à ce traitement, je sentais une amélioration immédiate, une reprise de force remarquable, une sensation de rétablissement et de renforcement de tout l'organisme.

Et surtout j'avais chaque fois d'heureuses maladies avec de courtes convalescences qui font l'admiration de mes voisines. Celles-ci me demandent toujours mon secret. Il est bien simple : "Prenez des Pilules Rouges." Voilà ce que je leur dis toujours et elles sont bien obligées de me croire puisqu'elles ont la preuve sous les yeux.

Au bout de quelques jours, chaque fois, je suis à ma besogne, sans trace de faiblesse, ni d'anémie."—Dame GEO. DUBOIS, 48 Maple St., St. Johnsbury, Vt.



Mme H. BERGERON, 156 RUE MONTCALM, MONTREAL

A l'origine de tous mes troubles, il y a ces maternités fréquentes qui me laissaient sans force et impuissante à réagir. Chaque fois j'étais de plus en plus faible et les médecins ne me donnaient rien pour me fortifier; aussi, tout mon système était-il, détraqué, déséquilibré.

Je ne mangerais que très peu et sans le moindre appétit et je n'avais de goût à rien et pour rien, parce que je me sentais toujours mal à l'aise.

J'ai été dans cet état jusqu'à il y a deux ans où j'ai décidé de consulter les médecins spécialistes de votre compagnie et je bénis le jour où j'ai eu cette lumineuse inspiration : c'est ce qui m'a sauvée!

Dès la troisième boîte de Pilules Rouges j'ai senti un mieux sensible qui n'a fait que s'accroître. J'ai repris des forces rapidement et ma pâleur a disparu.

J'ai pris dix-huit boîtes de Pilules Rouges sans m'arrêter et je me suis trouvée parfaitement guérie.

Depuis lors, lorsque j'ai à passer par les épreuves de la maternité, c'est aux Pilules Rouges seulement que je veux avoir recours pour me rétablir, j'y ai la foi la plus absolue, car elles m'ont sauvée comme elles sauveront toutes les femmes qui y mettront leur confiance."—Dame HORMIS-DAS BERGERON, 156 rue Montcalm, Montréal.

CONSULTATIONS GRATUITES.—Les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine sont à la disposition de toutes les femmes malades; toutes peuvent profiter de leur expérience et se renseigner parfaitement sur leur état sans qu'il leur en coûte un sou. Les malades qui ne peuvent aller voir nos médecins, sont invitées à leur écrire. Consultations tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 8 heures du soir, au No 274 rue St-Denis, Montréal.

LES PILULES ROUGES, jamais vendues autrement qu'en boîtes de 50 pilules et portant l'étiquette de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, se trouvent chez tous les marchands de remèdes; jamais elles ne sont offertes de porte en porte. Nous les envoyons aussi, par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c pour une boîte, \$2.50 pour six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées: COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 rue Saint-Denis, Montréal.

SIROP DU Dr CODERRE POUR LES ENFANTS

Est offert aux mères de famille, tel que préparé par le Dr. J. Emery Coderre, et positivement le seul recommandé par tous les médecins de "l'Université et du Collège Victoria". Voici les noms :

- Dr. A. P. BRAUBEN, Dr. L. B. DUCHER, Dr. D. W. ARCHAMBAULT, Dr. Th. E. D'ODIT D'ORSONNES, Dr. A. T. BROSSAU, Dr. Alex. GERMAIN, Dr. J. A. ROY, Dr. J. H. TRUDEAU, Dr. A. P. RAYMOND, Dr. A. P. DELVECCHIO, Dr. HECTOR PELTIER, Dr. A. B. CRAIG, Dr. C. J. BEAUDRY, Dr. ELZEAR PAUIN, Dr. J. B. BIBAUD.

Tous ces médecins ont certifié que le Sirop du Dr. CODERRE pour les enfants est préparé avec les médicaments propres au traitement des maladies des enfants telles que: Coliques, Diarrhée, Dysentérie, Dentition douloureuse, Toux, Rhume, Etc.

Insistez auprès de votre marchand pour qu'il vous donne le Sirop du Dr. CODERRE et n'en acceptez jamais d'autre. Evitez les imitations. Vendu par tous les marchands de remèdes, à 25c la bouteille.



mais aussi pour tous ceux qui ont à cœur le progrès agricole. On y trouve également plusieurs discours de personnages marquants, tels que l'hon. Martia Burrell, le Dr Jas. W. Robertson, le Prof. C. C. James, le Prof. L. S. Klinck, J. H. Gridale, etc. Une étude présentée par M. Rufus Stimson, agent d'instruction agricole de Boston, Mass., sur "Le développement du goût de l'agriculture chez les garçons et les filles", mérite une mention spéciale. Certains Etats de l'Union américaine, et notamment l'Etat du Massachusetts, ont adopté, pour intéresser les enfants aux travaux de la

ferme et pour les initier à la pratique agricole, des méthodes fort recommandables et qui méritent l'attention de tous ceux qui travaillent au relèvement de l'instruction des garçons et des filles dans les localités rurales.

Ce rapport est distribué gratuitement. Pour l'obtenir, s'adresser au bureau des publications, Ministère de l'Agriculture, Ottawa.

Paris, 23 —Sous un pluie fine qui rendait plus libres encore les derniers apprêts de leur supplice, trois des bandits en automobile, anciens

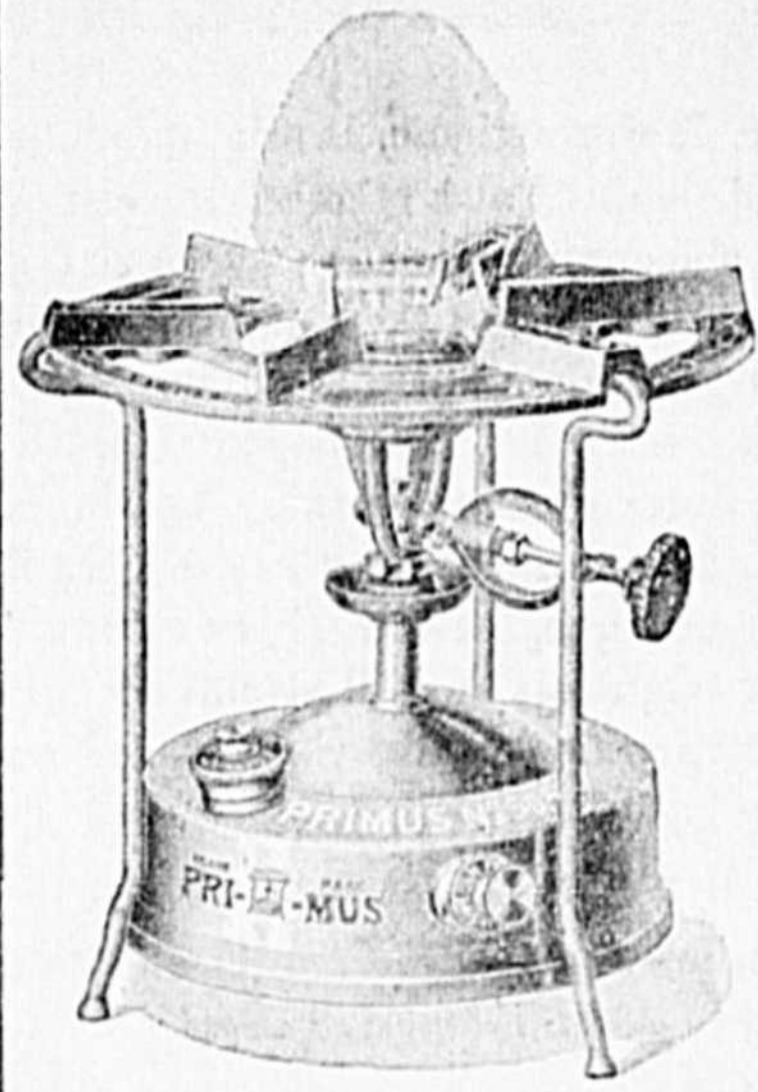
camarades de la sinistre bande Bonnot sont montés sur l'échafaud, lundi matin. On avait annoncé que Souday, Callemín et Monier seraient exécutés mardi matin, mais le gouvernement décida d'avancer l'exécution de 24 heures afin de prévenir toute manifestation.

La triple exécution a eu lieu à 4 heures 30 sur le boulevard Arago, près de la prison de la Santé.

Un cordon d'agents de police et de soldats entourait complètement l'échafaud.

POELES A GAZ DE PETROLE

Sans Mèches
 Sans Odeur
 Sans Danger
 Inexplosifs
 Portatifs

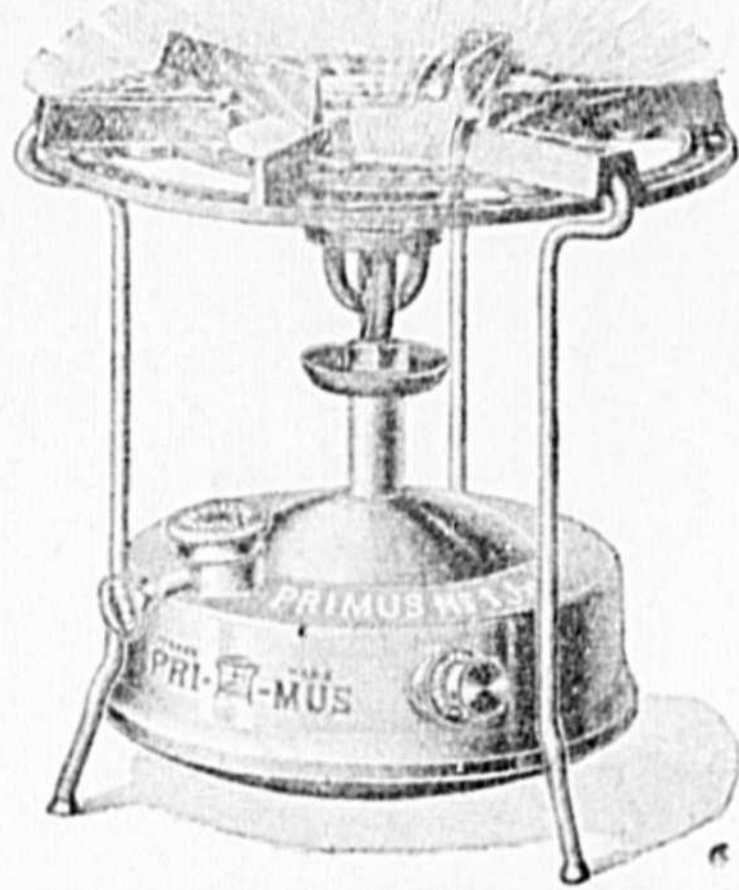


No 505
 TOUJOURS PRET

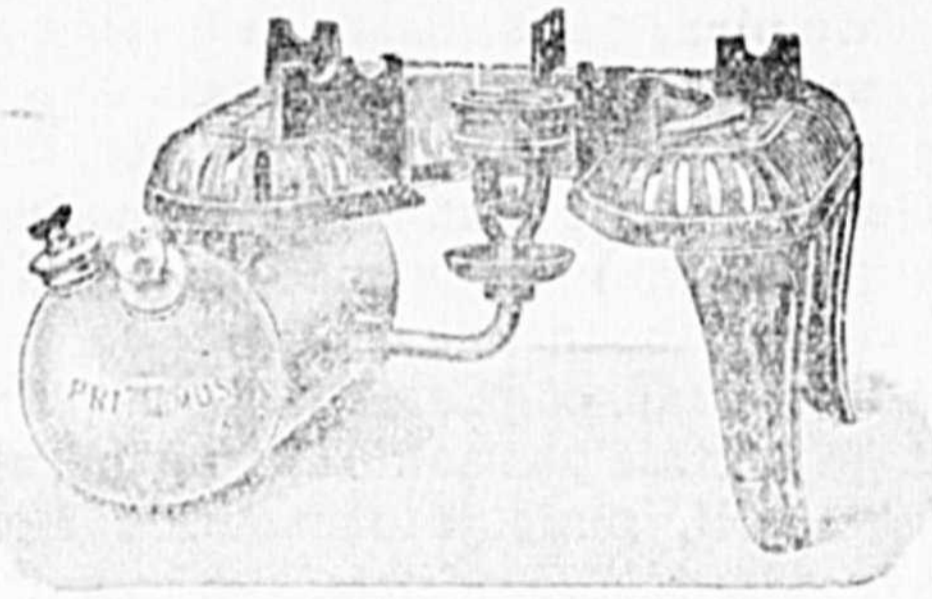
ECONOMIQUES !
 Dépense d'huile :
 Moins d'un sou à l'heure
 3500 degrés de chaleur

Pour la maison : cuisine, chauffage
 d'eau, repassage, etc., etc.

Pour le camp et les Excursions :
 Allumage instantané. Chauffe au vent



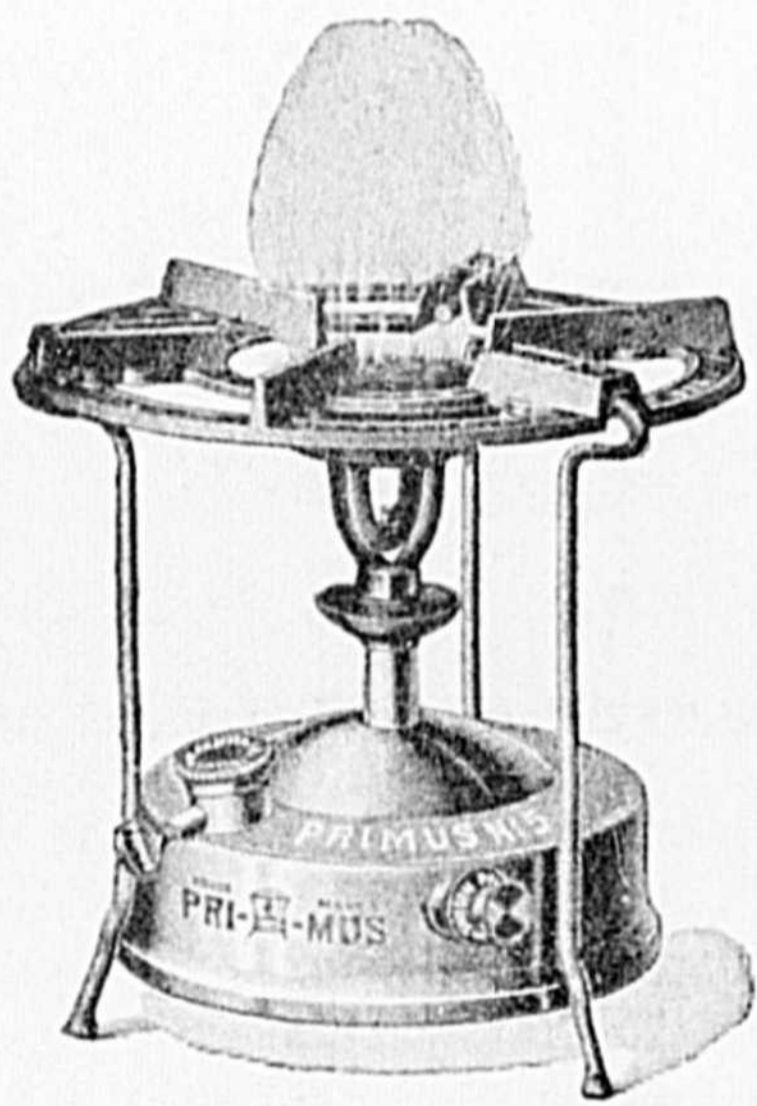
No 1 Jr NON FLANT



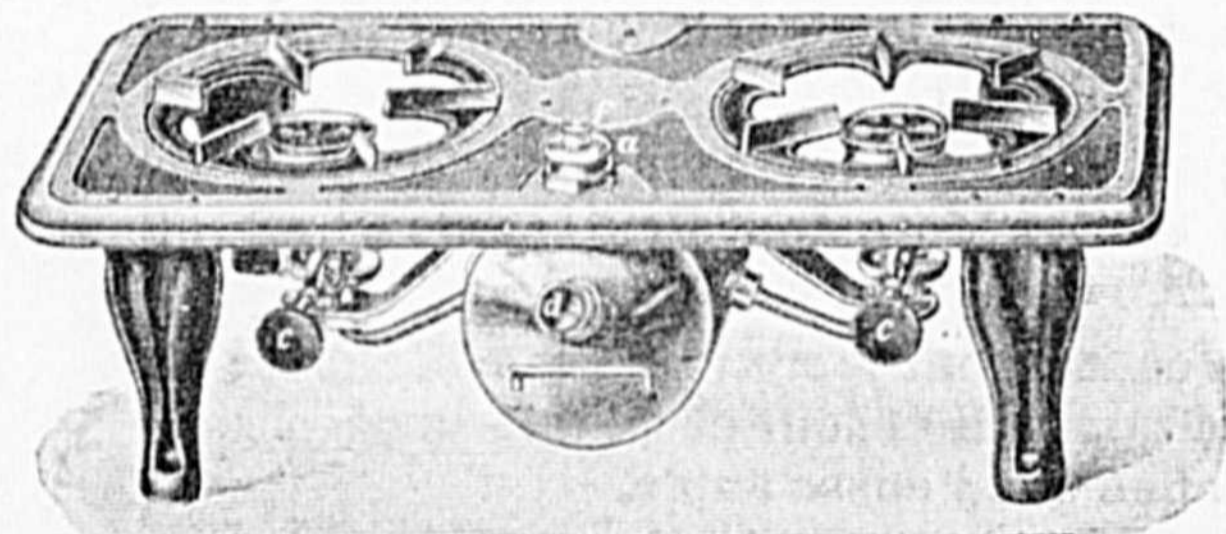
No 120 A UN FEU



No 100
 NON FLANT OU SILENCIEUX



No 5
 SILENCIEUX



No 512 - A DEUX FEUX

En vente aux magasins
S. BOURGEOIS & CIE
 Rue St-Antoine, Place du Marché
ST-HYACINTHE



Chalumeau Automatique à
 gazoline "M A T C H"
 pour l'allumage des poeles

LA PROVINCIALE

DU CANADA

ASSURANCE

CONTRE LE FEU, SUR LA VIE, LES ACCIDENTS
 ET LA MALADIE.

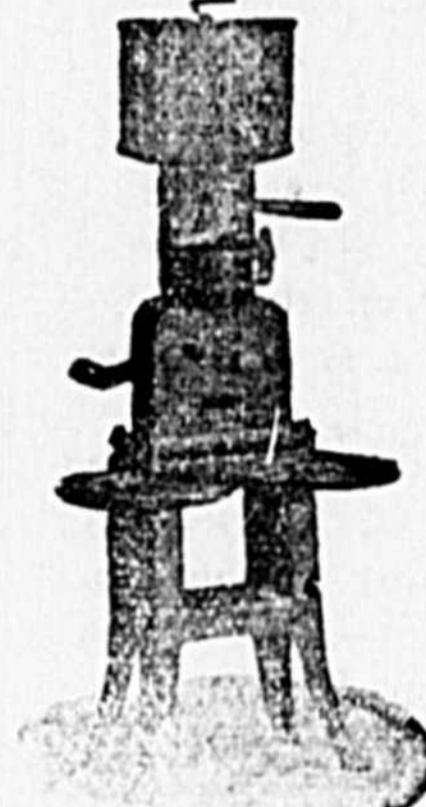
Bureau-Chef : MONTREAL - 160, rue St-Jacques.

A. JODOIN, N. P. - ST-HYACINTHE,
 Agent pour la ville de St-Hyacinthe

C. A. LETOURNEAU, - STE-MADELEINE,
 Agent pour le district de St-Hyacinthe

LE SEPARATEUR "DOMO"

LE MEILLEUR, LE MOINS CHER
 AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.



PRIX DE DETAIL :

Nos.	CAPACITÉ.	Pour jusqu'à	Par
B	110 lbs.	2 vaches, sans banc	\$15.00
O	150 "	5 " " "	20.00
1	200 "	8 " avec banc	30.00
2	280 "	10 " " "	35.00
3	450 "	15 " " "	50.00
4	660 "	25 " " "	65.00

CATALOGUE ET LISTE DE PRIX SUR DEMANDE.
 S'adresser à
LES SEPARATEURS "DOMOS"
 EDIFICE DU "COURRIER", ST-HYACINTHE

à ses pieds les ruines accumulées par
 l'impitoyable.

LUCIE FAVREAU AU MANITOBA

Terres neuves de prairie ou terres
 en exploitation
 A VENDRE

A Saint Claude, Manitoba.
 Village prospère et station de che-
 min de fer, à 60 milles de Winnipeg.
 Les chefs de familles nombreuses
 ou les jeunes cultivateurs cherchant
 un établissement bon marché qui
 rapportera à courte échéance, auront
 plusieurs offres de choix en s'adres-
 sant à

M. JOS. MADON,
 à Saint-Claude.

Références et renseignements dé-
 taillés peuvent être obtenus au Bu-
 reau du COURRIER.

EXCURSIONS DE COLONS
 Billets aller et retour pour l'Ouest
 du Canada, via Chicago, à vendre
 le 4 mars et chaque mardi subsé-
 quent, jusqu'au 28 octobre, à très
 bas prix. Billets bons pour deux
 mois.

HORACE ST-GERMAIN, NOTAIRE.

ASSURANCES. - PRETS D'ARGENT.
 7 RUE ST-DENIS, ST-HYACINTHE.

COURS-ET-LEÇONS

Français, Anglais, Latin,
 Mathématiques
 Élémentaires :
G. BERGERRE-BATAVOIE
 (Professeur diplômé de l'Université de Paris)

COURS PRATIQUES DE LANGUE ANGLAISE
 (Correspondance et Conversation)
 Préparation Spéciale des jeunes élèves aux
 différents classes des Séminaires et
 des Ecoles de Commerce.

N. B. - Des cours particuliers sont organisés
 pour les jeunes filles.

MAISON AUG. LARIVIERE,
 80 RUE WILLIAM

EMILE SOLIS

Libraire en gros et en détail.
 Rue Cascaades, ST-HYACINTHE.
 Assortiment complet de TAPISSERIES, AR-
 TICLES DE BUREAUX, FOURNITURES
 CLASSIQUES, LIVRES, OBJETS DE PIÉTÉ et
 de FANTAISIE, etc.

SPÉCIALITÉ : Huile d'olive pour
 Sanctuaire.
 Livres de récompenses.

Une visite est sollicitée.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

HORAIRE DES TRAINS

ALLANT À L'EST

8.33 A. M. - Tous les jours pour
 St-Liboire, Acton-Vale, Rich-
 mond. (Excepté le dimanche)
 pour Victoriaville, Lévis et
 Québec.

9.05 A. M. - Tous les jours pour
 Richmond, Sherbrooke, Island
 Pond, Lewiston, Portland. (Ex-
 cepté le dimanche), pour Vic-
 toriaville, Lévis et Québec.

5.38 P. M. - Tous les jours, (ex-
 cepté le dimanche), pour Acton-
 Vale, Richmond, Victoriaville,
 Québec, Sherbrooke, Island-
 Pond.

9.30 P. M. - Tous les jours pour
 Acton-Vale, Richmond, Victo-
 riaville, Québec, Sherbrooke,
 Island Pond, Lewiston, Port-
 land.

ALLANT À L'OUEST

5.21 A. M. - Tous les jours pour
 St-Hilaire, Belœil, St-Lambert
 et Montréal.

7.30 A. M. - Tous les jours (ex-
 cepté le dimanche), pour St-Hi-
 laire, Belœil, St-Lambert et Mon-
 tréal.

11.43 A. M. - Tous les jours (ex-
 cepté le dimanche), pour St-Hi-
 laire, Belœil, St-Lambert et
 Montréal.

5.00 P. M. - Tous les jours pour St-
 Lambert et Montréal seulement.

5.47 P. M. - Tous les jours pour
 Ste Madeleine, Belœil, St-Lam-
 bert et Montréal.

CHEMIN DE FER DU
Quebec Montreal & Southern
 Horaire du train corrigé au
 29 sept. 1912

Tous les jours dimanches exceptés

VENANT DU SUD, ALLANT AU NORD
 ARR. à 8.20 a. m.
 " " 3.15 p. m. DÉPART à
 8.40 a. m. - Pour St-Jules, St-A-
 5.05 p m mé, Sorel, et Stations
 intermédiaires.

VENANT DU NORD, ALLANT AU SUD
 ARR. à 8.10 a. m.
 " " 5.15 p. m. DÉPART à
 10.00 a. m. - Pour Saint-
 5.40 p. m. Da mase,
 Rongmont, Ste-Angé-
 l, Iberville, Sabrevois,
 Henryville, et pour tous
 les points de la Nouvelle
 Angleterre par le che-
 min de Fer Rutland,
 Central Vermont ou
 Canadien Pacifique.

M. J. FERROUSON,
 Gérant Général,
 MONTREAL.
 L. BOURBEAU, Agent Local

AUTRES CHEMINS DE FER

Les trains laissent St-Hyacinthe
 tous les jours comme suit :
 C. P. R. - Allant à St-Hugues, etc.
 11.40 et 7.22 P. M.
 Allant à Farnham, etc. : 8.50 A. M.
 et 3.15 P. M.
 I. C. R. - Allant à Montréal, 8.45
 A. M., 5.13, P. M., 6.29, A. M.
 Allant à l'Est, 9.30, a. m., 8.33, p. m.,
 6.18, p. m. (Nicolet).

JOS. O. C. MIGNAULT,
 INGENIEUR CIVIL
 ARPEUTEUR-GEOMETRE
 Spécialités de constructions d'Acadues, d'égouts
 et d'Eclairage Electrique.
 construction de Ponts et chaussées.
 Adresse : SHERBROOKE, P. O.

En marge de l'Histoire du Canada CARILLON

Le Chevalier Guillaume de Pal-
 moye, capitaine au régiment du Roy
 al-Roussillon, écrit sur le champ de
 Carillon, le soir de la bataille, à sa
 fiancée, Mlle Louise de Querliou à
 Versailles.

Fort Carillon, ce 8 juillet 1758,
 10 heures du soir.

Mademoiselle,
 Depuis le jour, où je fus présenter
 à vos nobles parents mes hommages
 en leur château, et où je vous di s
 adieu à la grille du parc, les hasards
 du service et de la guerre, ont creusé
 entre nous un océan.

Croyez, ma toute belle, que malgré
 ces rigueurs du destin contraire qui
 nous sépare, votre souvenir brave les
 distances, le temps même, et reste
 vainqueur de l'oubli.

Cette missive je vous l'adresse, des
 régions lointaines de l'Amérique et
 du milieu de l'agitation guerrière d'un
 camp après une journée de glorieux
 combats et de triomphe.

Sachez ma bien-aimée, que c'est ici
 un poste que les Anglais appellent
 Ticondéroga, et nous Français, Car-
 rillon, comme susdit, planté aux ex-
 trémités sud du Lac Champlain, et
 partant à une faible distance du Lac
 Georges.

Au reste, consultez un temps, la
 carte géographique de ce pays, que je
 vous ai déjà fait tenir, pour vous vous
 y puissiez orienter.

Tôt, vous découvrirez cette place,
 où séjourne un chevalier qui combat
 pour son Dieu son Roi et sa Dame,
 qu'il chérit plus que tout au monde
 et loin de laquelle il languit.

Carillon... Carillon... voilà un
 mot qui sonne bien n'est-il pas vrai
 pour désigner une victoire française,
 ma jolie Le nom de Carillon reten-
 dra dans l'histoire... Car si même
 les pierres du fort Carillon qui y
 veille, devaient s'effriter, pour être
 dissipées en poussière, par le vent
 de la plaine, il en restera sûrement
 quelques ruines, tout au moins cailloux
 sur cailloux pour rappeler aux épo-
 ques futures l'exploit de cette grande

journée.
 J'arrivai ici venant de Montréal,
 avec monsieur le Chevalier de Lévis
 et une partie des troupes, hier, dans
 la soirée, qui était le sept de juillet.
 Monsieur de Montcalm, et monsieur
 de Bourlamarque, nous avaient précédés
 avec le plus grand corps de l'armée...

Depuis deux ou trois jours l'approche
 des forces anglaises, avait été signa-
 lée, par les sentinelles sur les hauteurs
 prochaines, nouvelles presque en même
 temps confirmées par monsieur de
 Langis, un de nos officiers, qui avait
 aperçu des berges hostiles et qui en
 avait été poursuivi.

Monsieur le Marquis de Montcalm
 fit aussitôt élever autour du camp et
 du fort, des retranchements en abattis
 auxquels travaillèrent d'abord le ré-
 giment de Béarn, sous la conduite de
 l'ingénieur Pont-le-Roy, que vous
 avez maintes fois vu à la cour, et aux
 dernières heures, toute l'armée. Aussi,
 ce matin, le 8 de juillet, au petit jour
 lorsque la diane et la générale réson-
 nèrent aux champs, tout était prêt
 pour l'action.

D'ailleurs, le roulement des tambours
 les éclats des trompettes, le cliquetis
 des armes, et le bruit que font les ca-
 nons que l'on traîne en position, et
 que l'on essaie, n'étonne nullement
 les échos de ces forêts et de ces bords
 où Bellone, déesse des combats, fait
 depuis longtemps, retentir le fracas
 de la guerre.

Donc, dès l'aube, les régi-
 ments commencèrent à évoluer et à
 se ranger en ligne de bataille, pour
 résister à l'ennemi en vue.

Sur la droite s'en furent les batail-
 lons de La Reyne, de Guyenne, de
 Béarn, ayant à leur tête le chevalier
 de Lévis. La gauche fut flanquée de
 ceux de La Sarre et du Languedoc
 renforcés par deux piquets de soldats
 sous la conduite de Monsieur Bour-
 lamarque, puis enfin, au centre de ces
 deux ailes prirent place le Royal-
 Roussillon, et le Berry, appuyés eux
 aussi par un autre piquet. Cette der-
 nière brigade obéissait aux ordres de
 notre brave général de Montcalm qui
 commandait au surplus à toute l'ar-
 mée.
 Ainsi distribuées nos forces atten-

dirent l'assaut des soldats de Sa Ma-
 jesté Britannique Georges II.

L'armée anglaise ne s'ébranla ce-
 pendant pour s'avancer dans notre
 direction, que vers le milieu de l'après-
 midi, ce qu'elle fit sur quatre colonnes.

Monsieur Abercrombie, généralis-
 sime, dirigeait les opérations.
 Alors et pendant les trois heu-
 res qui suivirent le premier choc, un
 combat acharné s'engagea, pour durer
 comme susdit, entre les grenadiers
 anglais, les montagnards écossais
 d'une part, et nos troupes de l'autre
 côté, composées de bataillons de gren-
 adiers, de soldats de marine, et de
 miliciens canadiens.

Et comment vous dire, ma bien belle
 (à vous habituée aux plaisirs, aux ris
 des courtisans de la Cour) comment
 vous décrire pour vous le faire imagi-
 ner, voir et entendre le formidable
 ébranlement des bombes, le tonnerre
 des canons, et le crépitement des
 mousquets, mêlés aux cris de belligé-
 rants et aux harmonies martiales des
 trompettes et des tambours qui bat-
 tent aux champs.

L'ennemi qui était digne de nous
 et par la vaillance et par l'intrépidité
 n'a pu cependant avoir raison de
 notre bravoure et de notre valeur, bien
 que nous ne fusions que trois mi le cent
 à la défense et l'adversaire quatorze
 mille à l'attaque...

Ah ! quelles troupes que les nôtres
 noble Demoiselle...

Leur enthousiasme et leur apreté
 au combat, pour la cause du Roy et
 des lys, a exalté tous les esprits de
 même que les courages, déjà si grands
 de nos capitaines et de notre général.
 Monsieur le Marquis ne cesse de
 répéter : Quels soldats... Quels sol-
 dats... je n'en ai jamais vu de sem-
 blables !

Aussi dans son contentement, il a
 conçu le projet de faire dresser en
 ces lieux témoins de notre cheva-
 resque résistance, une grande croix
 portant cette inscription latine qu'il
 composa lui-même :
 " Quid dux, quid miles, quid strata,
 ingentia, ligna,
 " En signum, en victor, Deus hic Deus
 ipse triumphat..."
 C'est-à-dire ma jolie,

"Ce ne furent ni le général, ni les
 soldats, ni les retranchements d'abat-
 tis qui vainquirent en ces lieux, voici
 la croix victorieuse, Dieu seul triom-
 phe..."

Où gloire au Seigneur Maître des
 armées et à nos ardent troupes qui
 ont si bien soutenu la devise de Clo-
 vis le magnanime ancêtre de leurs
 Roys " Gesta Dei per Francos..."

Chantez avec moi, ma toute belle :
 Vivent nos régiments : Guyenne, Béarn,
 Le Reyne, La Sarre, Languedoc,
 Barry, Royal-Roussillon, et nos com-
 pagnies de marine. Honneur aussi aux
 milices canadiennes, qui se sont bien
 battues, et ont fait dire à Monsieur le
 Chevalier de Lévis sous les yeux de
 qui elles ont lutté, qu'il regrettrait
 qu'il n'y eût pas d'avantage...

Messieur de Saint-Ours, de la Nau-
 dière, de Gaspé leurs commandants, se
 sont couverts de lauriers avec elles.

En sommes, qu'à tous ceux-là donc
 qui brusquèrent le triomphe en retour-
 ne la gloire... N'est-ce pas belle aimée.

Nous ne connaissons pas encore le
 chiffre de nos pertes, ni de celle des
 cohortes anglaises.

Des patrouilles ramassent en ce
 moment les blessés et les chirurgiens
 ont bien de la besogne, c'est tout ce
 que j'en sais, à l'heure actuelle.

" Le Devoir. "

(A suivre)

Les Prévoyants du Canada

ASSURANCE FONDS DE PENSION

FONDEE EN 1909

PROGRESSION DES AFFAIRES AU 30 SEPTEMBRE 1912

	31 déc. 1909	31 déc. '10	31 déc. '11	30 sept '12
Sections Etablies.....	45	149	224	267
Sociétaires Actifs.....	1,880	18,540	14,228	17,292
Pensions.....	5,205	19,269	30,910	35,047
Actif.....	\$16,461.94	\$76,217.54	\$170,670.80	\$248,331.90

ANTONI LESAGE, Gérant Général.

Bureau-Chef : 85 RUE DALHOUSIE, QUEBEC. A St-Hyacinthe, J. ARMAND BUISSEAU, N. P.